

Droit et numérique CM

Composante **Droit et sciences sociales**

Présentation

Description

L'enseignement est assuré conjointement par des enseignants juristes de droit privé, droit pénal, droit public et des informaticiens qui témoignent, chacun à travers leur spécialité, du caractère transversal des questions juridiques suscitées par le numérique en examinant des thématiques d'actualité (régulation d'internet, protection des données personnelles, transparence des algorithmes, blockchain, cybercriminalité, sécurité des échanges juridiques dématérialisés...).

Heures d'enseignement

CM CM 20h